





13 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE MUNICIPALITÉ

Annulation du Feu d'artifice au Parc de Bois Préau

Compte tenu des conditions météorologiques, de l'état détrempé de la pelouse du parc de Bois-Préau et de la persistance de la pluie attendue jusque tard dans la soirée, le Maire de Rueil-Malmaison a pris la décision de reporter le feu d'artifice initialement prévu ce soir, au samedi 4 septembre prochain en ouverture du forum des Associations et de l'inauguration du nouveau Parc des Bords-de-Seine.

Nous avons attendu le dernier moment pour prendre à regret cette décision.

Nous vous prions de vouloir nous excuser et vous souhaitons à toutes et à tous un excellent 14 juillet et de bonnes vacances !

Cabinet du Maire - Ville de Rueil-Malmaison - 13 boulevard du Maréchal Foch - villederueil.fr